

Des usagers en eau trouble ?

L'Association Force Ouvrière Consommateurs s'inquiète des résultats de la dernière vague d'enquêtes menées par la DGCCRF dans le secteur de la distribution de l'eau. Celle-ci a en effet révélé la persistance de nombreuses clauses illicites ou abusives dans les règlements de service d'eau, ainsi que des irrégularités dans la présentation des factures aux abonnés.

L'AFOC souhaite que les services du ministère de l'économie procèdent aux régulations et corrections nécessaires car la dernière enquête du plan quinquennal de vérification des factures et règlements des services d'eau (2008-2014) de la DGCCRF avait également révélé la persistance de nombreuses clauses illicites ou abusives dans ce secteur.

Le message n'est manifestement pas passé...

La pédagogie n'est plus de mise ; l'AFOC souhaite une restitution publique des actions conjointes des fédérations de professionnels de l'eau et de l'Association des maires de France (AMF) afin de mettre fin à ces dysfonctionnements récurrents ainsi que la mise en place d'un observatoire sur ce secteur et le lancement de démarche de normalisation et de certification de la conformité à un règlement de service type pour la distribution d'eau et aux règles concernant la facturation.

Paris, le 16 avril 2015

La Secrétaire générale



Martine DEROBERT